Ecole de Rugby – Charte de l'Educateur

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

SAISON 2023-2024

Rôle de l'Educateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'éducateur	**Devoirs de l'éducateur**	**Règles de vie à respecter**
Il a droit : - au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club, - à une formation et un recyclage de qualité, - à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.. - à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative.	Il a le devoir : - de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants, - de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation, - de veiller à la sécurité des joueurs, - de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir, - de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage, - d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur.	Il a le devoir : - d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe, - de les faire respecter, - d'être intransigeant sur le respect des «valeurs» : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.. - de veiller à donner à TOUS du temps de jeu, - de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs
Il a aussi droit : - à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant, - à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant	Il a aussi le devoir : - d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, - d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, - d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant,	Il a aussi le devoir : - d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc.. - de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'école de Rugby et du Club

Je reconnais avoir lu la charte ci-dessus

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature